

## Webinaire réseau régional PAT : « Construire, labelliser et financer son PAT » 23 mars 2021 - Animatrices : Valérie GENOUVILLE – Sabine JULIEN

### Ordre du jour

- Construction du PAT et dispositif de labellisation
- Avancement des PAT en région & partage sur les projets
- Actualités sur les financements
- Attentes vis-à-vis du réseau - Prochains rendez-vous

### Construction du PAT et dispositif de labellisation

#### Il existe 2 niveaux de labellisation :

- **Niveau 1** : projets collectifs émergents pour une période de 3 ans maximum et non-renouvelable
- **Niveau 2** : mise en œuvre d'actions opérationnelles pilotées par une instance de gouvernance établie pour une période de 5 ans renouvelable

La labellisation se base sur 4 prérequis et 6 critères de reconnaissance (cf. diaporama).

Pour rappel, la Normandie dispose, pour l'heure, de 4 PAT labélisés : Bernay Intercom, Caen Normandie Métropole, Le Havre Seine Métropole et Métropole Rouen Normandie. La labellisation est la condition sine qua non à l'attribution des crédits dans le cadre de France Relance (mesure 13). Les lauréats des AAP seront labélisés, a minima, au niveau 1.

#### *Elaborer un diagnostic partagé*

Le contenu du diagnostic est à adapter en fonction des enjeux et des politiques locales. Il contient, au moins, le panorama du système alimentaire, l'identification des acteurs et des enjeux. Le diagnostic doit être construit collectivement lors de phase de concertation/de partage.

Pour en savoir plus :

- Atelier « diagnostic » du réseau régional : [Atelier "diagnostic" réseau normand 2019](#)
- Des ressources sont disponibles sur le site du réseau national : [https://rnpat.fr//theme\\_ressource/elaborer-un-pat/](https://rnpat.fr//theme_ressource/elaborer-un-pat/)

#### *Structurer et établir une gouvernance*

Quelques clés à retenir :

- Mettre en place une gouvernance **dès l'émergence** du projet (elle pourra **évoluer ensuite**)
- Une **gouvernance élargie multi-acteurs** issus du territoire (voire d'autres partenaires)
- Identifier des acteurs pouvant agir comme un « **trait d'union** » facilitant l'interconnaissance
- **Mettre en dialogue** des acteurs **aux cultures, attentes et intérêts différents** voire contradictoires

**Exemple de Caen La Mer** : gouvernance resserrée avec un appui sur une plateforme plus ouverte (mobilise et engage les acteurs). Valérie Robert a ajouté que la gouvernance s'est enrichie avec un comité de pilotage qui assure le suivi « quotidien » du PAT. Ce COPIL est partenarial entre les 3 structures animant le PAT : Caen La Mer, l'AUCAME (agence d'urbanisme de Caen) et la CRAN (Chambre régionale d'agriculture de Normandie).

#### *De la stratégie à la mise en œuvre du programme d'actions*

Définir et mettre en œuvre son programme d'actions :

- Quelles priorités pour le PAT ? Veiller à prendre en compte les thématiques de projet et les objectifs du Programme National de l'Alimentation.
- Quels porteurs de projets ?
- Le caractère opérationnel est pensé (cohérence avec le diagnostic, les autres projets et programmes du territoire, lien avec les autres territoires)
- La pérennité du projet doit avoir été réfléchi (stratégie formalisée, moyens financiers, gouvernance...)

### Evaluer son projet

Le réseau va travailler sur ce volet qui n'a pas encore été approfondi pour proposer aux membres des outils pour construire l'évaluation du projet.

Quelques éléments à retenir sont :

- Comment évaluer ? indicateur de moyens ? de résultats ?
- Evaluation par action ? thématique ?...
- Qui évalue ? en interne ? par un tiers ? avec les partenaires du projet ?
- Quand évaluer ? en amont (avoir des indicateurs initiaux pouvant être comparés) ? durant les différentes étapes ? à la fin d'une action ?

## Avancement et dynamiques normandes

### Carte des PAT normands



Plusieurs remarques sont faites pour préciser ou corriger la carte

A noter : il est difficile d'avoir un panorama mis à jour. N'hésitez pas à revenir vers Valérie Génouville pour indiquer des changements. *Le réseau est en train de réfléchir à une nouvelle représentation cartographique.*

### Les projets normands : quels sont les projets en cours d'étude ou lancés sur votre territoire ?

L'objectif de temps d'échange et d'initier au sein du réseau une démarche de capitalisation sur les projets, réaliser une FAQ thématique et un annuaire.

Dans un esprit collaboratif et afin de favoriser l'échange et le partage de connaissance, il a été proposé d'indiquer les projets en réflexion ou en cours sur les différents territoires. Ces projets sont nombreux à l'échelle régionale, principalement autour de la thématique des filières locales, de la logistique et de l'agriculture de proximité.

## Vos projets autour des filières locales, logistique & agriculture de proximité



### Des thématiques communes et fréquentes :

- Le recensement des producteurs pou/annuaire
- Des actions en lien avec la restauration collective
- La création d'outil collectif de transformation (abattoir, plateforme logistique)
- La sensibilisation des habitants
- *Le développement de nouvelles filières ?*

## Vos projets en lien avec les enjeux sociaux (accessibilité, santé, précarité)



Des projets autour de :

- La création de lien social (jardin partagé...)
- De l'accessibilité sociale et de l'éducation alimentaire
- La lutte contre le gaspillage alimentaire



## Vos projets autour de l'environnement et des pratiques agricoles



2 thématiques principales :

- La question de la gestion et de la ressource en eau
- L'évolution des pratiques agricoles (la labellisation HVE, la conversion en agriculture biologique ou encore la gestion des haies...)

## Actualités sur les financements

Les points de financements abordés sont les appels à projets actuels, en lien avec France Relance ou la Région.

- Pour en savoir plus sur France Relance : <https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/France-relance,389>
- La DRAAF a réalisé une newsletter spéciale plan de relance synthétisant les dates et informations clés : [https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20210311-Newsletter\\_du\\_plan\\_France\\_Relance\\_1\\_cle8d7745.pdf](https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20210311-Newsletter_du_plan_France_Relance_1_cle8d7745.pdf)
- Pour en savoir plus sur les financements, retrouvez l'atelier dédié à ce sujet : <https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/Atelier-quels-financements-pour-un>

Des éléments de précision ou de cadrage ont été apportés. Sabine Julien reste à votre écoute pour les questions liées aux financements.

### Point de vigilance :

- Un PAT doit pouvoir répondre aux 4 prérequis et aux 6 critères de labellisation même s'il ne rentre pas encore dans l'opérationnalité. Le PAT doit donc être assez avancé pour pouvoir déposer la demande de labellisation niveau 1 et, ensuite, déposer une demande de projet pour la mesure 13B.
- Ne seront pas éligibles les études d'opportunité/de faisabilité pour les financements actuels car la conclusion de l'étude pourrait être négative. Or, l'objectif de la mesure est de contribuer au déploiement opérationnel de la mesure.

### Mesure 13 A - volet national – Programme National de l'Alimentation

Le 2<sup>ème</sup> AAP est ouvert jusqu'au 15 avril pour l'émergence des PAT et l'accompagnement des projets (ouvert à tous les porteurs de projet pour 24 mois). Les projets doivent se reposer autour de 4 thématiques : la justice sociale, l'éducation alimentaire, la restauration collective ou l'accompagnement au déploiement des PAT et être :



- En phase **d'essaimage** : dispositif qui existe déjà, ayant fait ses preuves et qu'une structure souhaite mettre en place sur son territoire (ex. « Plaisir à la cantine » dispositif destiné aux cantines de collèges à dupliquer dans les lycées ou cantines d'EPCI)
- **Innovant** : projet présentant un caractère particulièrement novateurs guide méthodologique ou site internet

[Pour en savoir +](#)

**Point de vigilance** : il est précisé que c'est **l'action précise** pour laquelle la subvention est demandée doit être **inférieure à 36 mois** (réalisation du diagnostic, poste d'animateur...) et **non la démarche de PAT**.

NB. : 8 projets ont été déposés pour le 1<sup>er</sup> AAP.

### Mesure 13 B volet régional – Investissements dans le cadre des PAT

La consigne nationale est de soutenir le déploiement opérationnel des PAT (favoriser la mise en place d'actions). Néanmoins, au niveau régional, un axe sera prévu pour soutenir les PAT en phase d'émergence qui ne seront pas retenus au volet national de la mesure (sous réserve de crédits disponibles).

Il y a 2 cibles différentes pour la mesure :

- Porteurs de PAT labellisés ou en cours de labellisation
- Ou le(s) partenaire(s) associé(s) avec courrier de reconnaissance du PAT

Les dépenses non éligibles sont les équipements ou encore les bâtiments. Les dossiers sont revus par la région et l'ADEME.

4 dates à retenir : **26 mars, 21 mai, 20 août et 15 octobre**

[Pour en savoir +](#)

### Echange de questions :

*Lucie Juilien* : « Les porteurs de projets qui sont également animateurs du PAT peuvent-ils déposer pour des actions opérationnelles ? »

⇒ Oui c'est possible.

*Le montant est-il cumulable avec le FEADER ?*

⇒ Non, car le FEADER ne contribue pas au-delà de 80% de subvention publique.

*Sophie Champaux* : « 3 ans cela veut-il dire pour l'ensemble des actions ? »

⇒ Oui l'action doit normalement se terminer avant le 31/12/2023 pour que le solde de l'action soit payé en 2024. L'engagement juridique et comptable est pour 2021. Les paiements de crédits jusqu'en 2023 et les soldes devront être versés en 2024.

*Lucie Juilien* : « Si l'Agglo est porteuse d'un PAT, peut-elle aussi déposer à cette mesure une action opérationnelle (ex. étude de faisabilité pour une cuisine centrale à l'échelle de l'agglo) ? »

⇒ Oui si l'Agglo est porteuse d'un PAT et qu'elle fait sa demande de labellisation

### Mesure 14 – Plan de soutien aux cantines scolaires des petites communes :

Les cibles éligibles sont les communes et les EPCI qui ont sur leur territoire **avec au moins une commune** bénéficiant de la **fraction cible de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR)**. L'EPCI répond au nom de la commune. La subvention peut aller jusqu'à **100% de la dépense**.

**Point de vigilance** : Attention, la mesure pourrait être victime de son succès. La demande est à effectuer sur le site de l'ASP (Agence de Services et de Paiement), puis, renvoyer par mail et par courrier les justificatifs nécessaires (dont les devis non signés). La demande pourra être réceptionnée et la dépense devient éligible. L'ASP consulte la préfecture du département pour connaître son avis. La notification de l'éligibilité, ou non, est transmise. Il s'agit d'un système d'avance et de solde l'année suivante.

[Pour en savoir +](#)

*Question :*

Olivier Denarie : « Est-ce une taille fiscale ou un nombre d'habitants qui définit une petite commune ? »

- ⇒ Il s'agit du critère de la fraction cible de la Dotation de Solidarité Rurale. (cf. lien pour connaître l'éligibilité de la commune :

[http://www.dotations-dgcl.interieur.gouv.fr/consultation/dotations\\_en\\_ligne.php](http://www.dotations-dgcl.interieur.gouv.fr/consultation/dotations_en_ligne.php)

**Mesure 11 : Initiatives « Jardins partagés » - volet départemental**

L'objectif de la mesure est de soutenir **développement de l'agriculture** et des **jardins partagés ou collectifs en zone urbaine ou péri-urbaine** pour améliorer l'accès à une alimentation saine et durable aux populations en difficulté

[Pour en savoir +](#)

*Question :*

Benoît Havage : « Un projet en cours est lauréat de l'ANRU, peut-on cumuler avec la mesure 11 ? »

- ⇒ Non impossible de cumuler le volet national et le volet départemental

**Mesure 12 : Alimentation locale et solidaire – volet départemental**

L'objectif de la mesure est de soutenir le développement de **projets locaux** permettant **l'accès à des produits frais et de qualité**, en particulier aux **populations isolées ou modestes**.

Le cahier des charges pour le département du Calvados sera disponible vers la mi-avril.

[Pour en savoir +](#)

*Question :*

Gaëlle Bance : « Quels critères pour les dépenses qui sont éligibles à la fois aux mesures 11, 14 et mesure 13. Quel dispositif privilégier ? »

- ⇒ Le cahier des charges de la mesure 13 B souligne que les actions qui relèvent d'autres actions (2, 11, 12, 14...) ne sont pas éligibles à la mesure 13
- ⇒ Par exemple, pour des projets de jardins partagés, en lien avec l'accès à une population précaire à une alimentation saine, locale et durable ou encore en lien avec les abattoirs, ces projets doivent d'abord émarger aux mesures ad hoc. Eventuellement, en cas de refus, les dossiers pourront être soumis à la mesure 13.

**AMI Structuration de la logistique des circuits courts alimentaires et de proximité – Région Normandie**

**Point de vigilance : Attention au cumul des aides plan de relance et des aides régionales.**

Dans les dossiers de PAT, les 2 sujets revenant le plus fréquemment sont :

- La question de la création d'un outil de transformation (principalement des projets de légumeries)
- La question d'une plateforme logistique

La Région souhaite prendre acte des dynamiques avant d'orienter potentiellement vers un financement spécifique.

[Pour en savoir +](#)

**Subvention création développement et promotion des circuits courts – Région Normandie**

Principalement de l'investissement immatériel

A titre informatif : une enveloppe complémentaire a été affectée au programme Leader. Certaines actions du PAT peuvent émarger à certains programmes des Groupes d'Actions Locales (GAL) (par ex. : développement agricole ou touristique).

[Pour en savoir +](#)

Pour en savoir plus se rapprocher de son GAL : <https://www.europe-en-normandie.eu/page/carte-interactive-des-gal-leader>

### Questions :

*Gaëlle Bance* : « *Quel financement pour un poste de chargé de mission PAT : mesure 13 A ? Autres ?* »

- ⇒ Oui et potentiellement d'autres aides comme celles de la région (mesure 16 avec 2 bénéficiaires au moins : <https://aides.normandie.fr/mise-en-oeuvre-et-developpement-de-cooperations> ou aide du département du Calvados pour un appui à l'émergence de PAT et les actions en destination de la restauration collective (<https://www.calvados.fr/aides-services/accompagnement-collectivites-projets-provisionnement-local-valorisation-circuits-courts?fs=1>).

*Isabelle Vidalou* « *financement ADEME ?* »

- ⇒ Oui possible, si le PAT a une dimension environnementale forte.
- ⇒ De même, ne pas oublier que l'ARS a un AAP avec des axes forts autour de la santé et de la nutrition (actions pouvant être financées).

*Gaëlle Bance* : « *Pouvez-vous nous donner sur le chat ou par mail les coordonnées des contacts Région pour le financement du poste PAT ?* »

- ⇒ Fichier récapitulatif (« 20190719\_contacts\_financeurs ») en ligne sur le site de la DRAAF : <https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/Atelier-quels-financements-pour-un>

**NB : le document en train d'être mis à jour.**

*Julie Seltz* : « *Il y a-t-il des aides dans le cadre du plan de relance pour accompagner l'installation d'exploitation agricole en filière innovante (ex. huile d'olive) : aide pour le foncier etc. ?* »

- ⇒ Non, pas via la mesure 13.
- ⇒ Néanmoins, des aides régionales à l'installation existent pour aider les porteurs de projet comme le dispositif Impulsion. Il s'agit d'un cadre régional (pas lié à un PAT), qui n'intègre pas la dotation JA, et qui est attribuée au(x) porteur(s) de projet (non à la collectivité). Pour en savoir plus : <https://aides.normandie.fr/impulsion-developpement>
- ⇒ Ne pas hésiter à se renseigner auprès du Point Accueil Installation de sa Chambre départementale d'agriculture.

*Guillaume Fernagu* : « *Est-ce qu'il y a des liens entre le Contrat de Relance et de Transition Ecologique et le financement des PAT ?* »

- ⇒ Effectivement, il y a un lien de même qu'un lien existe entre les CTE & PAT ou le PCAET & PAT.
- ⇒ Le CRTE n'est pas forcément un cadre amenant davantage de financements car il repose sur les lignes publiques existantes. Cependant, il transmet une vision globale des politiques publiques. Pour construire un CRTE, un diagnostic et une concertation sont requises. Les territoires ayant déjà engagé une réflexion sur un PAT ont déjà une première approche et des premiers éléments de diagnostic et de concertation sont disponibles.
- ⇒ Ne pas oublier que les cumuls d'aides publiques ne vont pas au-delà de 80%.

*Lucie Juilien* : « *Je cherche un financement pour une étude de faisabilité (environ 50 000€) pour une cuisine centrale à l'échelle de l'agglomération... les élus sont très motivés par cette idée.* »

- ⇒ Ne seront pas éligibles les études d'opportunité/de faisabilité pour les financements actuels car la conclusion de l'étude pourrait être négative. Or, l'objectif de la mesure est de contribuer au déploiement opérationnel de la mesure.
- ⇒ Pas d'appel à projet régional cette année, attendre 2022 ou brèche éventuelle si on intègre cette étude comme un élément de diagnostic supplémentaire ?

*Lucie Juilien* : « *Je cherche aussi un prestataire pour tourner un film « appel à mobilisation autour du PAT » pour lancer notre concertation sur notre territoire.* »

- ⇒ *Adeline Jumel* : *La CC Val de Saône a réalisé une petite vidéo en interne pour faire état des résultats d'une enquête consommateurs, quelle est leur vision d'un produit local, ... vidéo ludique. cette initiative peut peut-être inspirer le projet de Lucie!* ➔

<https://www.capvaldesaone.fr/environnement/projet-alimentaire>  
[https://www.youtube.com/watch?v=XU9-uRT\\_pag](https://www.youtube.com/watch?v=XU9-uRT_pag)

&

NB : consulter le site (en construction) : <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/> qui regroupera, à terme, les aides possibles, du niveau local au niveau européen.

## Les infos du réseau

### Les attentes exprimées création

Suite à vos retours lors de l'inscription au webinaire, vous plébiscitez l'alternance de format en visio et en présentiel. Vous avez également indiqué vouloir favoriser les échanges autour de 4 thématiques principales :

- Les filières locales, l'économie agricole, la logistique
- L'économie circulaire, la lutte contre le gaspillage alimentaire
- L'environnement, l'alimentation et les pratiques durables
- L'alimentation et la santé

4 propositions sont remontées via le formulaire d'inscription :

- Pouvoir travailler sous forme de forum → en réflexion pour un prochain rendez-vous
- Accès à une FAQ → la FAQ sera complétée principalement autour des financements
- Visiter éventuellement des sites ou des projets amorcés par un PAT

*Julie Seltz : « Idée d'atelier : retour d'expérience sur la manière des différents territoires d'animer des concertations dynamiques et productives : qu'est ce qui a marché? Qu'est ce qui n'a pas marché ? »*

### Les prochains rendez-vous

- Un atelier thématique en juin
- Un atelier méthodologique en septembre/octobre (évaluation)
- L'envoi d'une newsletter par trimestre
- Une plénière en fin d'année pour revenir sur la dynamique des PAT en Normandie

Vos contacts :

**Valérie GENOUVILLE, Chambre d'Agriculture, animatrice du réseau régional.**  
Tél : 02 35 59 47 21 - 06 72 48 97 78  
[valerie.genouville@normandie.chambagri.fr](mailto:valerie.genouville@normandie.chambagri.fr)

**Sabine JULIEN, DRAAF, Chargée de projets Politique de l'Alimentation**  
Tél.: 02 31 24 99 63  
[sabine.julien@agriculture.gouv.fr](mailto:sabine.julien@agriculture.gouv.fr)



## Les participants :

Nom-Prénom	Structure et fonction	Votre adresse mail
ALLORENT-BRIONNE Cécile	Bio en Normandie référente circuits courts restau co	allorentcec@yahoo.fr
BANCE Gaëlle	Communauté de communes Caux Austreberthe - Chargée de mission Eau et Agriculture	g.bance@cc-caux-austreberthe.fr
Baron Héléne	Vitamines Conseil - conseil en marketing et comm	hbaron@vitaminesconseil.fr
BARSAN Adriana	Intercom Vire au Noireau - Chargée de mission développement territorial	
Billot Héloïse	Bio en Normandie - Conseillère Territoires et Transition Agricole	hbillot@bio-normandie.org
BODIN Béatrice	adjointe mairie AVIRON	didier.radoux@orange.fr
CARPENTIER Florence	LE BATEAU DE BROTONNE - Chargée de développement	florence.carpentier@bateaudebrotonne.fr
CHAMPAUX Sophie	Mairie de Trévières	communication@ville-trevieres.fr
DELENTAIGNE Vincent		vdelentaigne@orange.fr
DELONG Benjamin	Dieppe Pays Normand	benjamin.delong@dieppe-pays-normand.fr
DENARIE Olivier	DDTM76	ollivier.denarie@developpement-durable.gouv.fr
DENNETIERE Valentin	La falaise qui rougit, fondateur	bonjour@lafalaisequirougit.fr
FERNAGU Guillaume	SAINT-LO AGGLO	guillaume.fernagu@saint-lo-agglo.fr
FRANCOIS Marion	CRAN - Chargée de mission développement territorial & PAT	marion.francois@normandie.chambagri.fr
GAUTHIER Lucie	Communauté de Communes Yvetot Normandie	lucie.gauthier@yvetot-normandie.fr
Genouville Valérie	CRAN chef de projet	valerie.genouville@normandie.chambagri.fr
GUEROT Fabien	Seine Normandie Agglomération - Chargé de mission Développement durable	fguerot@sna27.fr
HAVAGE Benoît	EPN, chargé de développement économie rurale et agricole	bhavage@epn-agglo.fr
Hennebert Catherine	union agricole - journaliste	catherine.hennebert@nordnet.fr
HENRY Camille	PNR du Perche	camille.henry@parc-naturel-perche.fr
JUILIEN Lucie	Agglo Fécamp	lucie.julien@agglo-fecampcauxlittoral.fr
JULIEN Sabine	DRAAF	sabine.julien@agriculture.gouv.fr
JUMEL Adeline	PETR P2AO	a.jumel@p2ao.fr
LE RENARD Marion	Chargée de projet Développement Filières économiques	marion.lerenard@lecotentin.fr

LIOT Christine	Département de la Seine Maritime	christine.liot@seinemaritime.fr
MANDAMA Rodney ceurtis clinsi	fermier	rodneyclinsi25@gmail.com
MEMPIOT Stéphanie	DDTM de la Manche	stephanie.mempiot@manche.gouv.fr
MIQUELOT Clémentine	Coutances mer et bocage-Apprentie	clementine.miquelot@communaute-coutances.fr
Omar AYAD	Flers Agglo	omar.ayad61@gmail.com
OZANNE Coralie	Communauté de communes de Granville Terre et Mer - Chargée de mission PAT	c.ozanne@granville-terre-mer.fr
PREL Sylvie	CC Vallée Haute de la Sarthe	periscolaire@ccvhs.fr
ROBERT Valérie	Caen La Mer	
SALMON Frédérique	Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie	fsalmon@agglo-lisieux.fr
SAMSON Hélène	Sous prefecture de Bayeux	helene.samson@calvados.gouv.fr
SELTZ Julie	Chargée de mission PAT et économie circulaire au PETR du Pays de Bray	julieseltz@paysdebray.org
THOUMURE Marine	GRAINE Normandie, Animatrice réseau	m.thoumyre@graine-normandie.net
TORRECILLOS Théo	Responsable Transition Ecologique	t.torrecillos@cc-caux-austreberthe.fr
Vidalou Isabelle	DDTM Eure, reponsable du service Economie Agricole et Territoires Ruraux	isabelle.vidalou@eure.gouv.fr
ZENITER Youssef	Directeur Attractivité du Territoire	yzeniter@flers-agglo.fr